

l'Eure syndicale

Force Ouvrière

FO²⁷
la force syndicale

ROUEN CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 15/04/2022

N° 305 Décembre 2021 - prix : 2,50 €

Sommaire : P.1 - 1er mai 2022 - P.2 : Edito - P.3 : édito et suite des instances de l'UD FO 27 - P.4 : Manifestation du 27 janvier - P.5 à P.7 : déclaration du CCN FO - P.8 : InFormations - P.9 : le coin des retraités - P.10 : Schneider Electric FO - P.11 : AG Manoir Pitres ; FO THALES . AG CHI Eure-Seine - P.12 : Manifestations des sections FO dans l'Eure .

FO 1^{ER} MAI 2022

JOURNEE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS



**Rendez-vous à Evreux,
10h00 au pré du Bel Ebat
à l'appel de l'intersyndicale de l'Eure**

Bulletin de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Eure - 17 ter rue de la côte blanche - 27000 EVREUX

☎ : 02.32.33.04.67 - ✉ : udfo27@wanadoo.fr - 27.force-ouvriere.org

N° de C.P.P.A.P. : 0626 S 07930 - ISSN 1244 - 9857 - Directeur de Publication : David LECOMTE

Notre avenir à Force Ouvrière passera par notre indépendance syndicale et notre détermination à défendre les travailleurs !

Editorial

Par le Secrétaire Général David LECOMTE.

Je ne peux commencer cet éditorial sans avoir une pensée pour la population ukrainienne qui est confrontée à la terreur. Ce sont des femmes et des hommes, des enfants, des travailleuses et des travailleurs, qui subissent depuis le 24 février la folie de la guerre, avec ses horreurs, ses souffrances, ces drames que chaque guerre apporte.

D'où qu'elle vienne, d'Ukraine ou d'ailleurs, la guerre est une connerie que nous devons condamner sans cesse. Ah bas la guerre ! Plus que jamais le triptyque « Paix, Pain et Liberté » doit être ce que nous devons porter au niveau syndical.

Mes chers camarades, dans ce contexte géopolitique international et électoral sur le plan national, nous devons plus que jamais continuer à nous faire entendre, à revendiquer, à défendre les droits et les acquis des salariés.

C'est ce que nos syndicats et l'Union Départementale ont fait depuis le début de cette année 2022. A travers ce journal, nous mettons en avant les multiples actions dans les secteurs d'activités du privé comme du public, des retraités. Nous étions aussi mobilisés pour la défense des droits des femmes ou dans le cadre de mobilisations interprofessionnelles comme celle du 27 janvier portant sur les revendications salariales et la sauvegarde de l'emploi.

Face à l'inflation qui flambe, face aux prix qui ne cessent d'augmenter, il est plus que jamais indispensable que les pouvoirs publics répondent favorablement aux revendications de la classe ouvrière.

Le 27 janvier est loin d'avoir donné satisfaction à nos revendications. Et on ne peut pas laisser à penser que cette journée interprofessionnelle aurait été un « one shot » sans lendemain.

Il faudra donc que notre Confédération prenne toutes ses responsabilités, en tant qu'Organisation syndicale reconnue comme « *syndicat de la feuille de paie* », pour prendre les initiatives qui s'imposent et exiger une meilleure répartition des richesses produites.

Défendre l'emploi est une nécessité absolue, comme le font notamment nos syndicats chez THALES à Pont-Audemer, SCHNEIDER Electric, ou bien encore chez JANSSEN CILAG avec liste du Val de Reuil notamment qui subissent dans leur entreprise une stratégie de fusion au risque d'entraîner des suppressions d'emplois et des remises en causes de leurs acquis.

Défendre les services publics et les statuts de la Fonction publique est aussi indispensable pour l'ensemble des agents mais aussi pour les usagers. Les enseignants, les hospitaliers étaient mobilisés dans ce cadre. Les agents du conseil départemental qui avaient lancé un préavis de grève d'un mois sur la question notamment du RIFSEEP ont obtenu gain de cause, avant même le début de la grève, grâce au rapport de force promis face au silence de la direction. Ils se sont fait respecter.

Voilà ce que doit être un syndicat libre et indépendant comme l'est et doit le rester la Cgt FORCE OUVRIERE.

Pour pouvoir peser, pour espérer obtenir satisfaction de nos revendications, il faut aussi avoir comme priorité le développement de notre Organisation syndicale à travers la syndicalisation et la création de nouveaux syndicats. C'est de la responsabilité de chacun d'entre nous, porte-paroles de l'Organisation, militantes et militants FO.

Et puis, il faut aussi réussir les échéances électorales professionnelles dans le secteur privé en gagnant les élections dans les CSE où nous sommes présents et aussi lors des élections dans la fonction publique qui se tiendront le 8 décembre prochain et un vote électronique qui débutera une semaine avant.

Je sais que nos syndicats FO dans l'Eure des 3 versants de la fonction publique s'y attèlent activement. Ils constituent leurs listes et vont faire campagne pour améliorer la représentativité dans chacune de leur administration. Ils savent qu'ils peuvent compter sur l'Union Départementale pour les aider et les accompagner pendant toute cette période.

Comme je le disais au début de mon édito, nous sommes en pleine période électorale. Au moment où j'écris ces



lignes, le premier tour de l'élection présidentielle a donc débouché sur deux « finalistes ». Les élections législatives suivront en juin.

Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, à l'instar de notre Confédération, nous n'avons et nous ne donnerons aucune consigne de vote. Et, je peux vous assurer que nous veillons tout particulièrement à ce que notre sigle FO ne soit pas associé à tel ou tel candidat, quel qu'il soit. Nos statuts et la Charte d'Amiens, texte fondateur du syndicalisme libre et indépendant doivent être respectés par toutes et tous. Sinon nous ne serions plus la Cgt FO telle que nous la connaissons aujourd'hui !

Cela ne veut pas dire que nous sommes indifférents à la forme de l'Etat. Nous sommes attachés aux valeurs et aux principes républicains, nous sommes laïques et universalistes et nous avons toujours combattu toute forme de discrimination d'où qu'elles viennent et quelles qu'elles soient. C'est ce qui est réaffirmé dans le communiqué confédéral du 11 avril dernier au lendemain du 1^{er} tour (voir QR code ci-contre).



Pendant toute cette campagne, nous avons pu constater que les promesses mirobolantes se multipliaient. Elles n'engagent que ceux qui y croient, comme on dit si bien.

Nous avons eu le droit également aux lots de menaces sur nos droits, nos acquis et nos libertés.

Je le dis mes camarades, dans ces moments si particuliers, nous devons garder la tête froide et continuer à montrer notre détermination à combattre toute attaque contre les intérêts particuliers et moraux des salariés actifs, chômeurs et retraités de ce pays.

Être un contre-poids et non un contre-pouvoir, ne pas être sous emprise de qui que ce soit.

En clair, être et rester un syndicat et rien qu'un syndicat !

Ce sont toutes ces questions dont nous aurons à débattre lors de notre prochain congrès confédéral qui se tiendra à Rouen, du 29 mai au 3 juin prochain.

Je ne peux que vous inviter à vous faire mandater par votre syndicat pour participer à ce moment important pour la vie de notre Cgt FO.

Ce sera l'occasion de débattre...oui débattre mes cama-

rades, de ce que nous souhaitons pour l'avenir de Force Ouvrière.

Etablir le cahier de revendications à travers les différentes résolutions, que nous aurons à établir et qui traiteront de tous les dossiers qui concernent la classe ouvrière et qui réaffirme la défense de ses intérêts, face aux politiques capitalistes, face aux classes dirigeantes qui accaparent les richesses au détriment des travailleurs. Et puis, ce sera l'occasion lors du Comité Confédéral National qui suivra d'élire les instances confédérales et le futur secrétaire général, à la suite de l'annonce du départ d'Yves VEYRIER. Il ou elle devra avoir la capacité de porter les revendications de notre Cgt FO. Tout sera important lors de ce congrès, pour que nous soyons cohérents et crédibles.

Être en capacité d'organiser le rapport de force, par la négociation quand c'est possible mais aussi par la grève dès que nécessaire, pour gagner sur nos revendications.

Améliorer notre fonctionnement interne, gagner en clarté à tous les niveaux de notre confédération, reprendre une dynamique positive en terme développement, de moyens et de résultats électoraux au niveau interprofessionnel.

Il ne faut pas craindre de débattre entre nous, accepter de confronter nos analyses et notre vision des choses dans un seul et unique but, construire ensemble l'avenir de Force Ouvrière.

Être réformiste sur le terrain de la lutte de classe !

C'est tout le sens de ce que nous souhaitons porter lors de notre congrès confédéral.

En attendant, je vous invite à vous mobiliser lors du 1^{er} mai prochain, journée internationale des revendications et des solidarités des travailleurs, à l'appel de l'intersyndicale de l'Eure pour porter nos revendications. Le rendez est fixé à 10H au Pré du bel Ebat ! Nous comptons sur vous, au moment où la classe ouvrière doit faire entendre sa voix partout dans le monde sous le slogan : « Pain, Paix et Liberté ! ».

XXV^e  **ROUEN 2022**
du 29 mai au 3 juin
CONGRÈS CONFÉDÉRAL



"Vous pouvez retrouver toute l'actualité des syndicats de l'UD FO de l'Eure sur notre site 27.force-ouvriere.org "

Manifestation du 27 janvier à Evreux

700 salariés du privé et des agents de la fonction publique, des retraités, des jeunes ont manifesté à Evreux lors de la grève du 27 janvier (180 000 sur l'ensemble du territoire) pour exiger l'augmentation des salaires, des retraites, des minima sociaux et la sauvegarde de l'emploi public et privé.



Pas coup de pouce du SMIC depuis 10 ans, des salaires qui n'augmentent pas assez malgré l'inflation qui atteignait à cette époque 2,8 %, le point d'indice quasi gelé depuis 12 ans, des retraités qui perdent du pouvoir d'achat, des jeunes dans la précarité, les manifestants Evreux ont exprimé leur ras le bol de l'augmentation du coût de la vie.

Dans le cortège FO, des salariés notamment de SCHNEIDER Electric, d'APTAR, de CARREFOUR, SANOFI Pasteur,



des retraités mais aussi des enseignants, des agents des finances, de la défense, des postiers, des hospitaliers et des territoriaux entre autre se sont fait entendre pour défendre leurs droits et exiger des moyens supplémentaires pour vivre plus décemment.

La question d'une meilleure répartition des richesses produites est plus que d'actualité au moment où l'inflation flambe.



C'est un des enjeux majeurs des mois à venir pour les salariés actifs, chômeurs et retraités de ce pays. Et ce n'est pas la guerre en Ukraine qui surviendra quelques semaines plus tard qui va arranger les choses au-delà de l'aspect dramatique pour la population ukrainienne.



Notre confédération FO, reconnue depuis sa création en 1948 comme syndicat de la "feuille de paie" doit prendre ses responsabilités en la matière dans les semaines et mois à venir.

Oui tout augmente sauf les salaires, retraites et minima sociaux, et il est tant que ça change !



DÉCLARATION DU CCN DES 30 & 31 MARS 2022

Pour le Pain, pour la Paix, pour la Liberté contre la guerre !

Le Comité confédéral national de la Confédération générale du travail Force Ouvrière, réuni les 30 et 31 mars 2022, exprime sa condamnation de la guerre qui sévit – depuis plusieurs semaines – en Ukraine à la suite de l’invasion par l’armée russe de ce pays.

La confédération FO réaffirme son soutien et sa solidarité à l’égard de la population, des travailleurs et de leurs syndicats en Ukraine, qui sont les premières et principales victimes, comme cela est toujours le cas dans tous les conflits, comme elle affirme son soutien avec la population et les militants en Russie qui rejettent la guerre, appellent à la paix et subissent la répression

La confédération FO appelle le mouvement syndical international à œuvrer solidairement pour l’arrêt immédiat de cette agression, pour la paix et la justice sociale, pour que la guerre cesse, que le droit des peuples soit rétabli et respecté, et que la paix revienne partout dans le monde

Pour la liberté et l’indépendance syndicale

A la veille d’échéances électorales politiques importantes en France, la CGT-FO, confédération libre et indépendante, fidèle à ses principes fondateurs, fidèle à la Charte d’Amiens, dans le respect des opinions politiques, philosophiques et religieuses de tous ses adhérents, ne donnera aucune consigne de vote. Quels que soient le Président et la majorité élus, la Confédération estime de son devoir de rappeler ses principes et les revendications qu’elle porte et portera.

FO réaffirme son attachement à la République, une et indivisible, garante de l’égalité de droits, à l’universalisme républicain, à la laïcité, à la séparation des Eglises et de l’Etat, et sera sans faiblesse, sans concession sur ses valeurs fondamentales : le refus du racisme, de l’antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l’étranger, du migrant, le bouc émissaire faute d’apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social. Considérant qu’il ne peut y avoir de trêve pour les revendications sociales, le CCN réaffirme la pleine actualité de sa résolution du 4 novembre 2021 et de la plateforme revendicative publiée le 8 février dernier.

La confédération FO agit et agira sans relâche sur le terrain syndical pour la défense et le progrès des droits des salariés, et pour l’égalité réelle entre les femmes et les hommes, pour la justice sociale.

Le CCN exprime à nouveau le refus de vivre sous un régime d’urgence permanent, et appelle au rétablissement de toutes les libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales, et la réintégration de tous les salariés suspendus du fait du passe sanitaire.

Le CCN rappelle sa revendication d’abrogation de la loi d’août 2008 sur la représentativité, des ordonnances Macron et son attachement à la liberté de désignation du délégué syndical.

FO réaffirme sa détermination à défendre sans faiblesse le droit de manifester et le droit de grève.



Salaires

Le CCN réaffirme que le salaire est composé, dans son entièreté, par les salaire direct et salaire différé (cotisations sociales). Les travailleurs doivent bénéficier de la production des richesses par l'activité économique.

A ce titre FO réitère sa revendication d'une revalorisation d'ensemble des emplois confinés aux bas salaires, à temps partiel imposé et en contrats précaires que subissent plus souvent les femmes.

Le CCN revendique l'augmentation générale et immédiate de toutes les pensions de retraite sur l'évolution du salaire moyen. Le CCN revendique l'augmentation des allocations.

Aussi, face à l'inflation des prix que subissent de plein fouet les salariés et la population, la première des réponses doit être celle de l'augmentation immédiate des salaires, du SMIC et de la valeur du point d'indice de la Fonction publique et des grilles de salaires des conventions collectives et celle des fonctionnaires, qui garantisse le maintien et le rattrapage du pouvoir d'achat.

Le CCN appelle, dans le même temps, à la mise en place de mécanismes de blocage des prix des biens des dépenses contraintes (carburants, énergie, alimentation...).

Il exige l'interdiction de versement de dividendes aux actionnaires. Les profits records réalisés ces derniers mois par les grands groupes doivent être utilisés au financement d'un vrai travail et d'un vrai salaire (contre toute forme de précarité et de travail précaire).

Services publics

Le CCN réaffirme, parallèlement, l'impérieuse nécessité du rétablissement d'une fiscalité progressive qui mettent à contribution les hauts revenus et les revenus financiers et appelle à doter la Fonction publique et les services publics des effectifs et moyens indispensables pour remplir leurs missions en assurant l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire et un accès de proximité pour tous.

Le CCN réaffirme, à cet égard, sa détermination à défendre les statuts des personnels, à commencer par le statut général des fonctionnaires, contre la contractualisation et la précarisation des emplois.

Le CCN dénonce le recours aux cabinets de conseil privé pour démanteler des pans entiers du service public.

Le CCN réaffirme la nécessité absolue des services publics, plus évidente encore en période de crise, contre leur privatisation dont les dégâts prévisibles provoqués conduisent à moins de service et à coût supérieur. Le scandale ORPEA en est l'illustration flagrante tout comme celui dont EDF et ses clients paient le prix.

Retraites, sécurité sociale et assurance chômage

Le CCN réaffirme la détermination de la Confédération FO à combattre tout retour de quelque réforme des retraites visant à supprimer tous les régimes existants, fondés sur la solidarité intergénérationnelle, et à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation). A ce sujet, le CCN réaffirme la revendication de l'abrogation du coefficient dit de solidarité qui instaure un malus sur la pension liquidée à l'âge du taux plein, introduit dans l'AGIRC ARRCO par les signataires de l'accord de 2015.

La confédération réaffirme que la défense des retraites, comme de la sécurité sociale plus largement, exige une politique économique favorisant le droit à un emploi pérenne, à temps plein de qualité et justement rémunéré, pour les jeunes dès l'entrée dans la vie active et pour les seniors jusqu'au départ en retraite.

Le CCN réaffirme sa condamnation de la réforme de l'assurance chômage dont le seul objectif est de réaliser des économies sur les droits des demandeurs d'emplois et dénonce l'instauration d'une obligation d'activité en contrepartie du versement d'une prestation sociale publique.

Le CCN réaffirme son attachement à la protection sociale des salariés intermittents (techniciens et artistes) par le maintien de l'accord signé pour les indemnités des annexes VIII et X en 2016.

Congrès confédéral

Le CCN appelle les syndicats FO à inscrire leurs délégués pour prendre part pleinement aux débats et résolutions du XXVème Congrès confédéral Force Ouvrière qui se tiendra à Rouen, du 29 mai au 3 juin 2022.

Par leur participation, par leur expression, par leur engagement militant au nom de leurs syndicats et des adhérents qu'ils représenteront, ils feront de ce congrès une nouvelle étape majeure de l'histoire de l'action syndicale revendicative portée par FO.

Le CCN appelle les syndicats avec leurs délégués à faire de ce XXVème congrès la démonstration du débat militant, libre et indépendant, du rassemblement, de l'unité, de la détermination et de l'ambition de la Confédération générale du travail Force Ouvrière pour le progrès et la justice sociale.

Le CCN soutient les salariés qui aujourd'hui se battent pour défendre leurs emplois, augmenter leurs salaires, améliorer leurs conditions de travail, défendre leurs statuts et leurs conventions collectives.

La Confédération FO ne s'engagera dans aucune politique d'accompagnement, de co-législation, ou même d'union nationale sous aucun prétexte, pas même la guerre. Fidèle à sa pratique réformatrice, elle privilégiera la négociation mais elle s'engagera dans l'action et la mobilisation si cela lui est imposé.

Le CCN mandate la CE et le BC pour s'adresser à toutes les organisations syndicales afin d'examiner les possibilités d'actions communes, efficaces sur des bases revendicatives claires.

Plus nombreux, plus forts, libres et indépendants pour la Justice sociale !

Adoptée à l'unanimité.

Suite des instances élues au 40ème congrès de l'UD FO 27

Commission de Contrôle

Maud LASNON



Jean-François LEVIGNERON



Jean-Jacques LASGI



Commission de Conflits

Stéphanie LEGU ERNEY



Jean-Marie BOU DERLIQUE



Patrick ROLLET



Bertrand DUMAIN



FORMATIONS SYNDICALES 2022

Semaines	Dates et Intitulés	Nombre de Participants	Observations
22	du 17 au 19 mai 2022 "Communication orale et réseaux sociaux"		Privé et Public
41	du 20 au 24 juin 2022 "Comité Social et Economique"		Privé
45	du 17 au 21 octobre 2022 Santé, Sécurité et Conditions de Travail		Privé
50	du 5 au 9 décembre 2022 "Découverte FO et moyens d'action du syndicat"		Privé et Public

Permanences juridiques pour les salariés des TPE et de l'artisanat



Des permanences sont tenues tous les Lundis après-midi pour les salariés des TPE et de l'artisanat de 14h00 à 16h30 dans les locaux de l'Union Départementale FO de l'Eure, sur rendez-vous, au 02.32.33.04.67.



Créations de syndicats :

GRISEL - Gisors - Transports

Mister Menuiseries - St Marcel - Métallurgie

MOURAD TAIMOUR - Délégué Syndical

Thierry MOREE - Représentant Section Syndicale

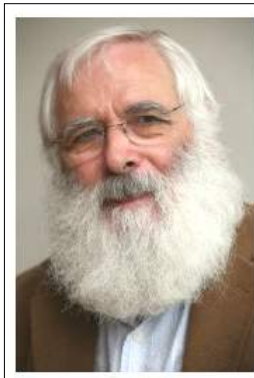
Notre camarade Michel FOULON nous a quitté !

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de notre camarade Michel FOULON à l'âge de 78 ans.

Michel était l'un de nos plus anciens militants de l'UD. Il avait travaillé en boulangerie et militait dans le secteur.

Il était attaché à son Organisation syndicale et était un défenseur du syndicalisme libre et indépendant.

C'est un camarade qui s'est investi pendant tout son parcours militant pour défendre et porter la voix de la Cgt-FO, non seulement au sein de sa Fédération de la FGTA FO, mais aussi au sein de notre Union Départementale FO de l'Eure.



Il eut de nombreux mandats au niveau de l'UD, nous représentant notamment dans les organismes de formation professionnelle.

Il fut également conseiller prud'homme FO sur le conseil des Prud'hommes de Louviers pendant près de 25 ans. Michel aura montré pendant tous ses mandats sa détermination à défendre la justice prud'homale et le droit du travail en faisant respecter le code du travail et les conventions collectives.

Enfin rappelons que Michel fut pendant de très nombreuses années et jusqu'à sa disparition trésorier de l'Union Locale FO de Louviers. Il était systématiquement présent lors de manifestation FO, notamment lors de la foire Saint Michel de Louviers.

Nous nous n'oublierons pas notre camarade qui fut un exemple pour de nombreux militantes et militants. Salut à toi Michel, salut à toi camarade !

FO UDR 37

Union Départementale
des Retraités FO Eure

Le coin des retraités



Les retraités perdent l'équivalent d'un mois de retraite chaque année et cela depuis 10 ans. La CSG a été augmentée de 1.7% en 2017 pour les retraités. La CSG montre de plus en plus que son acronyme est un mensonge, Contribution Sociale Généralisée... Elle est de : taux réduit (3,8 %), taux médian (6,6 %) et taux normal (8,3 %). De fait la CSG n'est ni contribution, c'est un impôt, ni sociale, elle tape sur les petits, ni généralisée, elle prélève sur les salaires en majorité.

Jouhaux [secrétaire général de la CGT] a dit en 1913 : « Le syndicalisme se suffit à lui-même, mais il ne suffit pas à tout. »

Nous demandons le retour à l'indexation des pensions sur les salaires. Et aucune pension inférieure au SMIC.

Cette phrase est de plus en plus d'actualité en cette période troublée où la démocratie nous conduit à devoir choisir

Les services publics sont de plus en plus inaccessibles. Remplacés par des sites Internet compliqués, incompréhensibles, pas disponibles facilement. De plus, très binaire, les cas ouverts ne correspondent pas à nos questions... Et encore, il faut posséder le matériel nécessaire, tablette ou ordinateur...

entre un candidat qui veut détruire ce qui a fait notre vie de salarié (salaire, retraite, Sécu, services publics ...) et une autre qui se réfère à un parti qui ne respecte pas les préceptes de la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen qui affirme que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »...



Nous revendiquons : non au tout internet !

Pour défendre nos droits de salariés, de retraités, il restera le syndicalisme Force Ouvrière. Les retraités l'ont compris depuis longtemps. Les dernières manifestations sont là pour vous le rappeler.

Les retraités sont des citoyens, ils sont en colère, ils veulent être entendus et voir leurs revendications satisfaites.

Des revendications, il y en a :

Il y a le scandale ORPEA, nos besoins en matière de dépendance se sont transformés en or gris.

Et le montrent. Depuis le 2 décembre à la manifestation parisienne, il y avait un car de l'Eure. Le 27 janvier à l'intersyndicale d'Evreux, le 8 mars pour la journée du droit des femmes les revendications sont encore plus prégantes chez les femmes retraitées touchées par les petites carrières, temps partiels, petits salaires...

Dans les urgences hospitalières ; le tri lié au manque de lits, de médecins, de personnels de santé, ont conduit à interdire l'accès aux services au milieu de la pandémie. 34 000 décès parmi les 600 000 résidents des EHPAD constaté en France.



Et enfin le 24 mars... La déclinaison de l'action régionalisée du groupe des 9 organisations de retraités, s'est traduite par la manifestation devant la Préfecture d'Evreux. Nous avons réuni les copains et camarades retraités et FO a pris la parole, rappelant nos revendications.

Sciemment appauvris, volontairement sacrifiés les retraités ne l'accepteront pas !

Toujours mobilisé, les retraités sont syndiqués pour défendre les intérêts des salariés et retraités de ce pays.



Nos syndicats SCHNEIDER ELECTRIC d'Evreux, du Vaudreuil et de Beaumont le Roger mobilisés sur tous les fronts pour défendre leurs droits et leurs acquis !



Depuis les élections chez SCHNEIDER Electric en novembre dernier où les résultats sur nos 3 sites de l'Eure furent une nouvelle fois excellents, l'activité de nos 3 syndicats, d'Evreux, du Vaudreuil et de Beaumont-le-Roger a été très dense depuis le début d'année. Nous souhaitons mettre en avant leur activité qui a valeur d'exemple d'action militante dans et en dehors de leurs entreprises.

Dès le début de l'année, les syndicats démarraient les NAO du groupe. Après une première phase de négociation insatisfaisante, l'ensemble des structures FO SCHNEIDER ELECTRIC appelait à une journée de grève le 11 janvier, à la veille de la deuxième réunion pour faire pression sur la direction afin d'obtenir gain de cause sur leurs revendications salariales.

La mobilisation fut très forte et permit le lendemain d'arriver à la table des négociation avec le rapport de force nécessaire pour peser sur les discussions. Un accord fut trouvé avec la direction permettant d'obtenir au final une enveloppe globale de 3,1%.

Piquet de grève sur le site d'Evreux le 11 janvier



Quelques jours plus tard, les camarades étaient mobilisés dans les rues d'Evreux le 27 janvier, pour soutenir la

mobilisation interpro lancée par l'intersyndicale nationale sur les revendications de salaires et de préservation de l'emploi.

Enfin les 6 et 7 avril derniers se tenait à Evreux la 12ème Coordination FO SCHNEIDER Electric à Evreux réunissant 140 délégués venant de tous les sites de France.

Le secrétaire de la Fédération FO des métaux, Frédéric HOMEZ présidait les travaux en présence également d'Eric KELLER secrétaire fédéral branche électricité. L'Union Départementale FO de l'Eure était également invitée à participer et à intervenir lors cette coordination.



Piquet de grève sur le site du Vaudreuil le 11 janvier

Ceci permit au secrétaire général, David LECOMTE de présenter l'UD, de



faire un tour d'horizon de l'actualité économique et sociale du département, au niveau nationale et internationale, et de saluer le travail militant des équipes FO de SCHNEIDER Electric d'Evreux, de Beaumont-le Roger et du Vaudreuil et des 3 secrétaires des 3 syndicats, Michel CHIRET d'Evreux et coordinateur adjoint, Lilian AUBE du Vaudreuil et d'Olivier LESAGE de Beaumont le Roger.

Puis ce fut au tour d'Emmanuel DA CRUZ, Coordinateur FO SCHNEIDER de présenter son rapport d'activité, soutenu à l'unanimité des délégués présents.

Les échanges furent riches entre les délégués FO SCHNEIDER ELECTRIC, leur Fédération et l'Union Départementale. Ils ont montré leur détermination à continuer à se battre pour la préservation de l'emploi et de leur outil de travail et pour conserver leurs droits et leurs acquis, par la négociation mais en organisant aussi le rapport de force chaque fois que c'est nécessaire.



Les deux jours se terminèrent avec l'intervention du secrétaire de la Fédération qui fit un tour d'horizon de l'actualité économique et sociale de la Fédération et nationale.



L'Union départementale tient à saluer l'engagement et l'action militante sans faille de nos structures FO SCHNEIDER de l'Eure et de toutes les équipes militantes. Un exemple à suivre pour toutes nos structures FO de l'Eure !



Piquet de grève sur le site de Beaumont le Roger le 11 janvier



Assemblée Générale Manoir Pitres



Le 8 février se tenait l'assemblée générale de notre syndicat FO Manoir industrie à Pitres. Géraldine NIVON représentait la fédération des métaux.

Le secrétaire du syndicat Grégory CHEVALIER présentait son rapport d'activité et revenait sur le dossier de l'avenir du site. La question du développement du syndicat était aussi un des enjeux prioritaires pour les adhérents du syndicat. Après discussion, les rapports d'activité et de trésorerie étaient adoptés à l'unanimité.



Les camarades ont enfin rappelé leur détermination à continuer à revendiquer les conditions d'amélioration des conditions de travail, à porter les revendications sur tous les domaines et assurer l'avenir de l'outil de travail. L'objectif est aussi de réussir les élections CSE qui se dérouleront en fin d'année.

Enfin le bureau était renouvelé à l'unanimité, avec la réélection de Grégory au poste de secrétaire et un nouveau trésorier Jimmy MASSON.

Plus que jamais les camarades FO de MANOIR INDUSTRIE sont déterminés à résister, revendiquer et reconquérir.



FO THALES

mobilisé pour assurer l'avenir du site de Pont-Audemer et pour l'augmentation des salaires.



Après avoir mis en place des actions de débrayage le 17 janvier pour obtenir des garanties sur l'avenir industriel du



site, suite à la Gestion Active des Emplois il y a un an, l'intersyndicale dont notre syndicat FO se mobilisait dans le cadre des NAO pour revendiquer des augmentations de salaires et peser ainsi sur les NAO en cours. Toute la journée, les syndicats organisaient le piquet de grève devant le site.

La mobilisation était là et les syndicats pouvaient arriver en force face à la direction afin d'espérer obtenir satisfaction de leurs revendications en matière d'augmentation de leur salaires.



Le 28 janvier dernier notre syndicat FO du CH Eure Seine réunissait ses adhérents dans le cadre de leur AG annuelle. L'occasion de faire le bilan de leur année syndicale et de préparer les élections Fonction Publique qui se dérouleront le 8 décembre prochain avec un vote électronique qui débutera une semaine avant.

Le secrétaire de l'UD, David LECOMTE était invité et a pris la parole pour faire un point d'actualité au lendemain de la grève du 27 janvier. Thomas DROUET le secrétaire FO Santé 27

qui était invité aussi a fait un point d'activité du secteur santé dans l'Eure.

Après avoir présenté son rapport d'activité qui fut adopté à l'unanimité, Jessy LECARDONNEL fut réélu secrétaire. Puis c'est Caire BOURRILLOT qui présenta le rapport de trésorerie en l'absence de Laetitia SAINT JEAN. Il fut également adopté.

Claire fit un tour d'actualité de la préparation des élections professionnelles FP. Enfin Isabelle SECRET fit un tour d'horizon de la situation de l'EHPAD de Saint Michel.



Une AG riche en débats et qui montre la détermination du syndicat à gagner sur leurs revendications et de réussir les élections FP.

Le 13 janvier dernier, les personnels de l'Éducation Nationale et les parents d'élèves étaient fortement mobilisés à Evreux à l'appel de l'intersyndicale du 1er et du second degré et de Fédérations, dont la FNEC FO FP, les organisations de parents d'élèves, pour exiger de vrais moyens supplémentaires pour l'école publique avec des recrutements d'enseignants fonctionnaires d'Etat pour tous les établissements scolaires et de véritables moyens de protection pour les personnels et

Le ras le bol des enseignants face à l'incurie du ministère de l'Education Nationale !

sonnels et des élèves dans les écoles, les lycées et les collèges !



L'intersyndicale était reçue par le DASEN pour exposer les difficultés et rappeler les revendications. Une partie d'entre elles furent entendues au niveau national dans les jours qui suivirent.



les élèves.

Plusieurs centaines de manifestants exigeaient l'arrêt du mépris des per-



Les syndicats FO santé mobilisés en soutien des agents du CH Pont-Audemer

Evreux/Vernon, Elbeuf/Louviers, Beuzeville...



Le 22 mars l'Union Départementale était aux côtés des syndicats hospitaliers et des EHPAD du Groupement Départemental FO de l'Eure et l'UD mobilisés au CH de Pont-Audemer et en



Thomas DROUET secrétaire FO Santé 27



et la secrétaire régionale Delphine BOULAN et Emmanuel HEBERT prirent la parole pour rappeler la situation au directeur du site.

soutien de notre syndicat FO du site et d'Emmanuel HEBERT secrétaire du syndicat pour demander l'application des dispositions du SEGUR de la Santé et pour l'application du forfait indemnités urgences !

Étaient présents lors de cette mobilisation les délégations des syndicats FO de Brionne, Harcourt, Bernay,



Grâce à la mobilisation, les agents, avec leurs syndicats, obtiendront gain de cause. Comme quoi le rapport de force et la solidarité entre les militants FO du secteur de la santé payent toujours.



L'UD FO de l'Eure était également mobilisée le 8 mars : journée internationale pour les droits des femmes !

Le 8 mars à Evreux à l'appel de l'intersyndicale FO CGT FSU SOLIDAIRES de l'Eure dans le cadre du 8 Mars, un rassemblement était organisé dans le cadre de la journée internationale de luttes pour les droits des femmes.

Les syndicats rappelaient leurs revendications en matière d'égalité femme/homme, pour l'égalité salariale,

contre toutes les discriminations les discriminations le sexisme et le harcèlement. Enfin, ils rappelaient enfin que la lutte pour les droits des femmes, c'est toute l'année qu'on les défends !

